

## مساندة نضال الطبقة العاملة التونسية

في تونس

شار الشعب التونسي وعلى راسه الطبقة العاملة ضد الاستغلال

الوحشي ، البطالة ، غلاء المعيشة وديكتاتورية نظام بورقيبة .

26 جانفي اضراب عام بكامل البلاد ، الاول منذ الاستقلال الشكلي في 1956

الطبقة العاملة تناضل من اجل استقلال نقابتها الاتحاد العام التونسي للشغل

ضد هيمنة حزب الدستور .

امام ميثاق الالاف من العمال والشبان العاطلين عن العمل ، لم ير النظام الرجعي

بدا من اطلاق بوليسه وجيشه ضد هم فكانت النتيجة .

اكثر من 5 ميثاق موتى و 2000 جرحى وعدد لا يحصى من الموقوفين . . .

فرضت حالة الطوارئ وبالرغم من هذا ازداد غضب الشعب اكثر

افراغ الاتحاد العام التونسي للشغل من عناصره النشيطة ، محاكمات صورية على الفور ،

ليس للعائلات الحق في دفن موتاهم .

سعدوا وانتفاضة العمال والشعب التونسي ضد النظام البورجوازي الرجعي عميل الا

مبرياليه الامريكى والفرنسية .

لنعبر عن غضبنا امام القمع الفاشي لبوليس وجيش نظام بورقيبة .

لنحاسب جلادى الشعب التونسي

في فرنسا

تعددت الاعتداءات الفاشيه ضد العمال والطلبة التونسيين . لجان الرعاية الجدد

يختبؤون وراء الشعب الدستورية وما يسمى بوادية العمال التونسيين لكبت اصوات العمال و

الطلبة الغاضبين عن واقع بلد هم ، كاخوانهم المهاجرين متعرضين من طرف البوليس الفرنسي

الى القمع والطرده . . . .

ايها العمال الفرنسيين والمهاجرين تضامنوا مع نضال الطبقة الشغيلة والشعب التونسي

- من اجل الخبز والحرية

- ضد الارهاب الفاشي ، و لرفع حالة الطوارئ حالا

- ضد اضطهاد الاستعمار الجديد والاستغلال الوحشي

- من اجل تونس حقيقة مستقلة وديمقراطية

كلنا الى التجمع الكبير يوم  
السبت 11 فيفري على الساعة 14<sup>H</sup>30  
ببورصة الشغل - بطحاء قيثار

ايها العمال العرب شاركوا في المساندة المادية لفائدة عائلات ضحايا الهجمة الوحشية

الموتى والجرحى والموقوفين . . .

# SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS de TUNISIE

## EN TUNISIE

Le peuple, classe ouvrière en tête se dresse contre l'exploitation féroce, le chômage, la vie chère et contre la dictature du régime de Bourguiba.

Le 26 janvier, c'est la grève générale, la première depuis « l'indépendance » formelle de 1956.

La classe ouvrière tunisienne défend son syndicat, l'Union Générale des Travailleurs de Tunisie (U.G.T.T) contre la main mise du **parti unique : le Destour**.

Devant les centaines de milliers de travailleurs et de jeunes chômeurs, le pouvoir chancelant de Bourguiba, pris de peur, lâche ses milices, sa police et son armée... contre le peuple désarmé.

**Plus de 500 morts, des milliers de blessés et des milliers d'arrestations. L'ETAT D'URGENCE est décrété, depuis, car le peuple malgré cela n'a pas peur et sa colère continue de gronder.**

L'U.G.T.T. est démantelée, les procès préfabriqués commencent, le peuple n'a même pas le droit d'enterrer ses morts.

**Soutenons la lutte des travailleurs et du peuple tunisien contre le pouvoir de la bourgeoisie réactionnaire tunisienne, valet de l'impérialisme occidental, américain et français (Rhône-Poulenc, Berliet, Pennaroya, le Crédit Lyonnais ont d'importants intérêts et des établissements en Tunisie)**

**Pour l'indépendance de l'U.G.T.T. vis-à-vis de ce pouvoir**

**CRIONS notre indignation devant la répression fasciste de la police et de l'armée de Bourguiba.**

**Exigeons le châtimement des bourreaux du peuple tunisien et la libération de tous les détenus politiques et syndicaux.**

## EN FRANCE

Les agressions des fascistes tunisiens s'intensifient, contre les travailleurs et étudiants tunisiens.

La police tunisienne opère à travers les cellules du parti unique et les « amicales des travailleurs tunisiens » dont la fonction essentielle est le mouchardage, l'intimidation et la chasse aux travailleurs combattifs.

Elle veut baillonner la voix des travailleurs et étudiants soumis par ailleurs comme l'ensemble de leurs frères immigrés, à la répression, aux expulsions, etc... de la part de la police et de l'administration française.

- Pour le pain et la liberté,
  - Contre la terreur fasciste. Pour la levée de l'Etat d'urgence.
  - Contre le pillage néo-colonial et l'exploitation éhontée,
  - Pour une Tunisie réellement indépendante et démocratique,
  - Travailleurs français, Travailleurs immigrés
- Tous solidaires avec la classe ouvrière et le peuple tunisien dans leur juste lutte.

# MEETING de SOLIDARITE

AVEC LE PEUPLE TUNISIEN

LE SAMEDI 11 FEVRIER à 14 H 30

A LA BOURSE DU TRAVAIL

**PARTICIPEZ A LA COLLECTE EN FAVEUR DES FAMILLES DES TRAVAILLEURS TUNISIENS ASSASSINES, BLESSES, ET EMPRISONNES**

A l'appel : d'un groupe d'ouvriers tunisiens et de l'Union Générale des Etudiants de Tunisie (C.S.P. Lyon)  
Soutenu par : Comité contre la répression en Tunisie - U.N.E.M. - C.L.C.R.M. (Maroc) - G.U.P.S. - A.M.F.P. (Palestine) - Patriote Libanais - U.N.E.I. (Irak) - C.T.A. (Algérie)  
F.E.A.N.F. (Afrique Noire) - A.G.E.G. (Gabon) - U.N.E.C.A. (Centre Afrique) U.N.E.E.C.I. (Côte d'Ivoire) - U.N.E.K. (Cameroun) - A.S.E.C. (Comores)  
U.D. C.F.D.T. (Rhône) - M.A.S. (France) CIMADE - ACFAL - Cté Français-Immigrés (Tassin, Vénissieux)  
T.T. (Tunisie) - P.R.P.T. (Tunisie)  
C.C.A. - H.B. - L.C.B. - O.C.T. - R.C.B. - R.S.U. - U.G.E.M. - U.P.

# تونس

- التضامن مع الشعب والشغاليين ومع منظماتهم النقابية

- التصدي للقمع الدموي الذي يسلطه الحكم

أراقت السلطة الحاكمة يوم ٢٦ جانفي الجاري ، الدماء بتونس .

شنت حكومة الهادي نويرة ، منذ أشهر عديدة مضت ، حملة استنزاف واسعة النطاق ، لمواجهة تصاعد النضالات العمالية وثبات الشغاليين ، وذلك قصد تخطيط الحركة النقابية ، واحتواء الاتحاد العام التونسي للشغل . فمن التدخل المسلح الذي شهدته بلدة قصر هلال ، الى التهديدات بالقتل ، والاعتداء على مقرات المنظمة العمالية ، حتى حملات الوعيد والاستنزافات بكل أنواعها التي اقدمت عليها العصابات المسلحة والمرتزقة التابعة للحزب الدستوري . ذلك هو المناخ الذي خلقتة الحكومة والحزب الحاكم لاعداد مجزرة ٢٦ جانفي .

ان الشغاليين اللتقين حول منظماتهم شنوا اضرابا عاما بعدما بذلوا كافة امكانيات الحوار والتفاوض ، وقد دعا اليه الاتحاد العام تصديدا للاعتداءات المتكررة التي نظمها ونفذها كل من الحكومة والحزب الوحيد الحاكم - وقد بقي ذلك الاضراب نجاحا واسعا .

ولواجهة نجاح الاضراب ردت الحكومة بتنظيم حملة قمع دموي واسعة النطاق .

ومنذ ٢٦ جانفي اصبحت تونس تعيش تحت رحمة نظام حالة الطوارئ والارهاب اذ قد تجاوز عدد القتلى المائتي ضحية واكثفت المستشفيات بمئات الجرحى ، وزجت السجون بمئات المعتقلين ، وخاصة من بين المناضلين والقادة النقابيين ، بمن فيهم الكاتب العام للاتحاد العام التونسي للشغل .

ولتحميل الشغاليين والقادة النقابيين مسؤولية المجزرة التي دبرتها الحكومة والحزب الدستوري ونفذها الجيش ، شنت ، كما جرت العادة ، حملات مزيفة لاعداد محاكمة ضدهم .

اننا ، في هذه الساعات العسيرة والبالغة الخطورة التي تخيم على مستقبل بلادنا نوجه نداء الى كل الديمقراطيين التونسيين والى الرأي الديمقراطي العالمي للمطالبة :

- برفع حالة الطوارئ ، وكذلك الغاء كافة الاجراءات الاستثنائية ، وباحترام كافة الحريات التي يضمنها دستور البلاد ،

- باطلاق سراح كل الشغاليين ، وقادتهم النقابيين ،

- باطلاق سراح كافة المساجين السياسيين ، واصدار عفو عام وغير مشروط .

● مع الشغاليين في نضالاتهم !

● من أجل الدفاع عن ذاتية الاتحاد العام التونسي للشغل !

● لا ! للمخططات الرامية الى تكسير واحتواء الاتحاد العام التونسي للشغل !

● في سبيل احترام حرية التنظيم وضمانها لكافة التيارات الفكرية والسياسية !

حركة الوحدة الشعبية والحزب الشيوعي التونسي

٣٠ جانفي ١٩٧٨

حركة الوحدة الشعبية

الحزب الشيوعي التونسي

يوجهان نداء الى كافة الديمقراطيين لحضور

## TUNISIE

# AVEC LE PEUPLE TUNISIEN, LES TRAVAILLEURS ET LEUR ORGANISATION SYNDICALE CONTRE LA REPRESSION SANGLANTE DU POUVOIR

Le 26 janvier 1978, le pouvoir en Tunisie a fait couler le sang.

Depuis plusieurs mois pour faire face au développement des luttes et à la détermination des travailleurs et de l'UGTT, le gouvernement NOUIRA et le parti unique ont déclenché une vaste provocation destinée à détruire le mouvement syndical et à caporaliser l'UGTT. Intervention de l'armée à Ksar-Helal, menaces de mort, agressions contre les locaux de l'UGTT, intimidations, provocations de toutes sortes par les milices armées du P.S.D., tel était le climat créé pour préparer le massacre du 26 janvier.

Les travailleurs, unanimes derrière l'UGTT, après avoir épuisé toutes les possibilités de dialogue, ont déclenché une grève générale, à l'appel de leur organisation qui a été largement suivie pour protester contre les multiples agressions du gouvernement et du parti unique.

La seule réponse du pouvoir a été une répression sanglante.

Depuis le 26 janvier, la Tunisie vit sous le régime de l'état d'urgence et de la terreur. Bilan : plus de 200 morts, des centaines de blessés, des centaines d'arrestations essentiellement parmi les militants et dirigeants syndicalistes dont le Secrétaire Général de l'UGTT. Une campagne mensongère, comme à l'accoutumée, tente de faire retomber sur les travailleurs et leurs dirigeants syndicalistes la responsabilité des massacres perpétrés par l'armée pour préparer de nouveaux procès préfabriqués.

En ces heures d'une extrême gravité pour l'avenir de notre pays, nous lançons un appel à tous les démocrates tunisiens et à l'opinion démocratique internationale afin qu'ils exigent :

- La levée de l'état d'urgence et de toutes les mesures d'exception, ainsi que le respect de toutes les libertés constitutionnelles.
- La libération de tous les travailleurs et dirigeants syndicalistes incarcérés.
- La libération de tous les détenus politiques et l'amnistie générale et inconditionnelle.

Avec les travailleurs tunisiens dans leur lutte :

- POUR la défense de l'autonomie de l'UGTT.
- CONTRE le projet de liquidation et de caporalisation de l'UGTT.
- POUR le respect du droit d'organisation et d'expression pour tous les courants d'opinion.

Mouvement de l'Unité Populaire  
Parti Communiste Tunisien  
le 30-1-78

LE MOUVEMENT DE L'UNITÉ POPULAIRE  
ET  
LE PARTI COMMUNISTE TUNISIEN

APPELLENT TOUS LES DÉMOCRATES À ASSISTER AU

## TEXTE DE PRESENTATION

---

### - L' EXPERIENCE EN COURS

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Depuis plusieurs mois, un groupe de militants a engagé un travail dans le 18è ( Barbès ), à partir d'un local acquis dans le quartier, 35, rue Stéphenson.

Cette expérience ne fait donc que commencer. Elle a jusqu'à présent suivi les directions suivantes :

+ Un travail d'enseignement dans la langue maternelle (l'Arabe) avec les enfants, et se poursuit depuis le mois de Mai.

+ Une animation culturelle, en liaison avec des troupes théatrales et des groupes musicaux dans l'immigration, qui s'est manifesté par la fête du mois de Juin à la Goutte d'Or.

+ Un travail d'enquête sur les problèmes sociaux dans le quartier, qui vise à aider les travailleurs immigrés à se prendre en charge dans la lutte pour leurs droits; tel est actuellement le cas avec un groupe de travailleurs licenciés abusivement.

Ce début de travail sera poursuivi, développé et approfondi progressivement dans le cadre d'un projet global.

Ce projet prendra la forme d'une association socio-culturelle, dont la composition, le fonctionnement et les activités seront élaborés, discutés et pris en charge par tous les participants.

### - LE PROJET GLOBAL

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Le projet prend racine dans l'histoire, la nature et la composition sociale du quartier :

#### + Nature et composition sociale du quartier:

C'est un quartier à forte densité de travailleurs immigrés, de plusieurs nationalités, établis pour certains depuis des générations: Arabes, Africains Antillais, Mauriciens etc..., composé essentiellement de logements populaires et de foyers-hoels. Il comprend d'une part, des familles nombreuses, d'autre part des travailleurs célibataires ou contraints de l'être.

#### + Histoire du quartier:

La vie dans le quartier se caractérise par des conditions de vie, d'aspirations et de besoins spécifiques. En effet, la Goutte d'Or, Barbès et, à un moindre degré la Chapelle, sont comme Belleville au 20è, des quartiers où le regroupement répondant au départ aux besoins propres, à l'attachement au mode de vie et aux cultures des différents groupes immigrés, fût favorisé, puis poussé et accentué par le pouvoir pour circonscrire ces besoins, les marginaliser

et les maintenir dépendants.

Cette situation fait du quartier :

- Un lieu de convergences pour l'immigration, qui se reconnaît dans son histoire.

- Une tradition de lutte qui, remontant à la guerre d'Algérie, s'est poursuivi dans les grands mouvements anti-racistes de 70, 72 et 73, après l'assassinat de Djilali Ben Ali.

- Un manque cruel d'équipements sociaux et de locaux culturels; en conséquence seule la rue remédie à ce manque.

- Un quadrillage du quartier qui le soumet à une répression policière constante. Et cela depuis 72, cette répression policière fut marquée par la réouverture du commissariat de la Goutte d'Or, fermé depuis 62.

Face à cette réalité quotidienne, de profondes aspirations ont toujours cherché à émerger, tendant à lutter contre l'aliénation, la marginalisation, la fausse intégration et renouer avec l'identité culturelle.

C'est ainsi que le quartier constitue le Week-end, un lieu d'animation particulière: des travailleurs immigrés viennent de toute la région parisienne et de Province, pour y échanger des informations et recueillir des nouvelles du pays.

#### BUT DU PROJET

XXXXXXXXXXXXXXXXX C'est dans ce contexte socio-culturel qu'est né le projet de répondre aux besoins et aspirations culturelles fondamentaux de l'immigration à Barbès.

Les aspirations culturelles des travailleurs immigrés ne sont en général prises ~~XXXXXXXXXXXX~~ en compte ni par les institutions françaises, ni par celles des pays d'origine.

Nous nous proposons de favoriser l'expression des immigrés, qui, dans le cadre d'un quartier soumis aux contraintes actuelles ne peut trouver de possibilités de développement réel.

+ Par l'animation, la publication et diffusion de livres et d'œuvres dans les langues de l'immigration, par l'information sur la situation sociale et l'histoire de leurs pays d'origine. Nous visons à offrir aux immigrés un matériel de travail et de réflexion sur leur culture et un lien constant avec leur pays.

+ Par l'enseignement de leur langue maternelle aux enfants des familles immigrés, par une animation culturelle en liaison avec des troupes de théâtre et de musique de l'immigration, nous visons à libérer chez les enfants et chez les travailleurs l'expression culturelle constamment brimée par les normes des écoles et institutions existantes.

Le but est de créer un espace de liberté, où l'immigration peut se retrouver

dans son histoire et ses racines culturelles, ainsi qu'un lieu de rencontre et d'échange entre différentes nationalités dans leurs expériences et réalités propres; ce qui constitue une contribution pour briser le ghetto et l'isolement dans lesquels est maintenue l'immigration à Barbès.

Au-delà de l'ensemble de ces activités, il s'agit aussi d'aider les travailleurs immigrés à se prendre en charge par eux-mêmes dans la lutte qu'ils mènent pour résoudre leurs problèmes sociaux et de travail et pour résister à la répression qu'ils subissent en tant que communautés opprimées et en tant que travailleurs.

Les permanences juridiques et sociales que nous nous efforcerons de mettre en place, visent à favoriser ce mouvement chez les travailleurs immigrés.

C'est dans le cadre de cette action et de l'aide apportée aux luttes de l'immigration dans le respect de l'autonomie de leurs mouvements que nous tâcherons de favoriser les rencontres entre différents collectifs de lutte et de travail de l'immigration.

#### LE ROLE DE L'ASSOCIATION

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX L'association est précisément le lieu où peuvent s'organiser et se coordonner l'ensemble de ces activités.

Le fonctionnement par collectif de travail et assemblée sera défini au moment de la formation de l'association et au fur et à mesure de la progression des activités

Pour réaliser le programme de travail de l'association un local est indispensable; il sera le support des activités, un lieu de réunion qui pourra être mis à la disposition de groupes de travail intéressants l'immigration, un cadre d'initiatives;.. siège de permanences.. école.. librairie...

#### LE PROJET DE BARBES EST UNE SUITE NATURELLE AUX LUTTES DE L'IMMIGRATION

Il vient continuer un travail d'intervention qui s'étale sur plusieurs années: grèves de travailleurs et commerçants du quartier, lutte pour le droit au logement, le droit aux papiers...

Aux cours de ces trois dernières années(75, 76, 77), un travail d'animation culturelle a pu être réalisé sous forme de représentations théâtrales et musicales; diverses fêtes eurent lieu dans des salles du quartier: fête des enfants, en avril 76, fête de l'Aid..

C'est donc à partir d'une expérience que le projet de Barbès a pris forme. Ainsi, par la formation de l'association et l'acquisition du local et la librairie de nouveaux moyens nous sont données, à l'aide desquels on pourra mieux tendre à la réalisation de ce projet.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population

A M. les Préfets de Région

les Préfets

les Directeurs Régionaux du Travail et de la Main d'Oeuvre  
(pour exécution).

---

Dans le cadre d'un réexamen de la politique de l'Immigration, le Gouvernement vient de rappeler les orientations générales de son action en ce domaine et d'arrêter après consultation des partenaires sociaux, un ensemble de mesures dont les services compétents poursuivent actuellement la mise au point.

La politique gouvernementale à cet égard tend, d'une part à contrôler d'une façon rigoureuse les entrées de travailleurs étrangers en France et, d'autre part, à faciliter l'insertion de cette main d'oeuvre dans la communauté nationale.

En outre, dans un esprit humain et à titre tout à fait exceptionnel, le gouvernement a décidé de normaliser la situation des travailleurs étrangers qui, entrés en dehors des procédures normales, occupent un emploi en France dans des conditions irrégulières.

Le présent Téléx a pour objet de vous faire connaître les dispositions à prendre à cette fin.

Des instructions vous seront prochainement adressées en vue d'aménager à la lumière de l'expérience, la circulaire NR 1.72 du 23 Février 1972 relative à la procédure de délivrance des titres de séjour et de travail aux étrangers.

#### 1 - CHAMP d'APPLICATION

Jusqu'au 30 Septembre 1973, tout étranger en mesure de justifier qu'il est entré en France avant le 1er Juin 1973 pourra obtenir sa mise en situation régulière, en vue d'exercer une activité professionnelle salariée sur notre territoire quelle que soit la profession qu'il demande à exercer, même si celle-ci n'est pas qualifiée (à l'exception, bien entendu, des professions qui sont soumises à des réglementations particulières.)

Toutefois, les étrangers qui bénéficient d'un statut particulier, stagiaires professionnels et étudiants notamment, n'entrent pas dans le cadre des dispositions définies ci-dessus.

#### 2 - REGLES de PROCEDURE

Le travailleur devra solliciter la régularisation de sa situation auprès des instances compétentes (Mairies, Préfectures, commissariats de Police, selon le cas) en produisant un



dossier comprenant les documents usuels (à l'exception toutefois de l'attestation de dépôt préalable d'offre d'emploi auprès de l'Agence Nationale pour l'Emploi) :

Contrat de travail d'un an et de son annexe relative au logement, engagement de versement par l'employeur de la redevance due à l'O.N.I..

Il vous appartiendra de vérifier en particulier que l'emploi faisant l'objet du contrat est assorti de conditions de travail et de rémunérations normales et, le cas échéant, de rappeler aux entreprises leurs obligations à cet égard.

### 3 - CAS de TRAVAILLEURS ETRANGERS AYANT TRAVAILLE EN FRANCE PENDANT PLUS d'UN AN

Il y a lieu de prendre en considération de façon particulière la situation de travailleurs étrangers qui travaillent en France depuis plus d'un an.

En conséquence, à ceux qui seront en mesure d'apporter la preuve qu'ils se trouvaient dans cette situation au 1.6.73, par exemple en vous présentant des bulletins de paye, vous délivrerez, sur présentation d'un contrat de travail (\*) d'une durée comprise entre 6 mois et un an, une carte de travail valable pour un an. (\*\*)

Il n'est rien changé aux autres dispositions concernant, notamment le contrôle médical, les obligations relatives au logement, et le versement par l'employeur de la redevance due à l'Office National d'Immigration.

### 4 - CAS DES CLANDESTINS ACTUELLEMENT SANS EMPLOI -

Il pourra se trouver qu'un certain nombre de travailleurs qui sont entrés avant le 1er Juin 1973 en France en dehors des procédures normales d'introduction de Main d'Oeuvre, soient actuellement sans emploi.

Le Ministre de l'Intérieur a décidé d'accorder à ces personnes un titre de séjour provisoire de 3 mois afin de leur permettre de rechercher un nouvel emploi.

De votre côté, il vous appartiendra de donner des instructions aux services de l'Agence Nationale pour l'Emploi pour qu'ils apportent leurs concours aux intéressés dans la recherche d'un travail. Le cas échéant, si le placement sur place apparaît impossible, des postes de travail seront proposés dans d'autres régions.

En outre, tout contrat d'introduction, sans indication de nationalité (contrat de recrutement pour un emploi permanent, ou, éventuellement saisonnier) devra être utilisé pour le placement des travailleurs clandestins. Il en sera de même de tout autre contrat d'introduction, dès lors que la nationalité indiquée correspondra à celle du travailleur à placer.

NOUVELLES MESURES GOUVERNEMENTALES POUR LA REGULARISATION DES MIGRANTS

M. GORSE, Ministre du Travail, l'avoue lui-même : il se livre à une opération "exceptionnelle", "humanitaire", "limitée dans le temps", qui ne modifie en rien la politique d'immigration mise en place par son prédécesseur, Mr FONTANET. Au contraire, il annonce le renforcement du contrôle.

Ce qu'il omet de dire, le Ministre, c'est que tout aurait dû continuer sans accroc s'il n'y avait pas eu les nombreuses luttes menées par les travailleurs immigrés. Il y a moins d'un an, on fignolait, dans les ministères, les circulaires qui devaient "tout résoudre"... Huit mois après leur mise en application, on "met au point" des aménagements !

Le Ministre ne change pas sa politique ?

- La C.F.D.T. ne peut qu'être encouragée davantage à dénoncer l'exploitation dont les travailleurs immigrés sont victimes, et, au delà des aménagements de textes, à mettre en échec toutes les tentatives de division de la classe ouvrière. Le Ministre "humanitaire" s'est ému de situations particulières ...

- Les milliers de travailleurs immigrés employés depuis des mois "au noir", les entreprises qui en vivent (Margoline, Claude Saint-Cyr, E.G.C.C., etc...), le Ministre appelle-t-il cela "situations individuelles" ?

-----  
Si une information est ici donnée sur les intentions du Ministre, c'est pour que la lutte collective s'engage dès aujourd'hui avec les travailleurs concernés pour obliger le Ministère à appliquer au moins ces mesures sans que les travailleurs soient livrés à l'arbitraire d'une administration qui fonctionne dans la "clandestinité".

Quelques indications pour bien comprendre.

- 1/ Délai : le délai est très court : le 30 septembre 1973. IL s'agit de mener le combat rapidement.

- 2/ Travail clandestin : - Les 3/4 des travailleurs immigrés travaillant au noir n'auront jamais un certificat de leur patron,

- Les plus exploités ne tireront aucun bénéfice de ces aménagements, si une lutte n'est pas menée partout.

- 3/ Le contrat : Le texte prévoit que même pour les travailleurs qui bossent depuis plus d'un an, il faut refaire un contrat. L'employeur qui a déjà exploité les immigrés pendant un an est assuré de pouvoir continuer son exploitation encore un an.

*il suffit* . *du Travail*  
A Paris, on ~~accepte~~ un certificat d'~~engagement~~ de 6 mois au lieu du contrat. Il faut obtenir ces mêmes mesures dans les autres départements.

- 4/ Logement : Tous doivent fournir une attestation de logement. Où les migrants vont-ils trouver un logement au bout d'une année de présence en France ?

Inutile d'insister sur le scandale du logement des migrants en France et l'alibi que l'Administration se donne pour l'attestation de logement.

- 5/ Le travailleur clandestin risque de se voir proposer des contrats saisonniers au terme desquels il sera renvoyé chez lui : car les travailleurs saisonniers ne peuvent devenir permanents.

Il apparaît clairement que la lutte doit être collective.

-----

5 - INFORMATION

Les dispositions qui précèdent pourront être portées à la connaissance des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de travailleurs, en soulignant le caractère exceptionnel et limité dans le temps de l'opération.

6 - RAPPORTS

Il y aura lieu de me faire parvenir, à la fin de chaque mois, un rapport sur le déroulement de cette opération, en indiquant, notamment, la répartition des travailleurs régularisés par nationalité et par profession.

Corrélativement à la présente circulaire, des instructions ont été données par le Ministère de l'Intérieur afin de contribuer sur le plan du séjour, à normaliser la situation des travailleurs étrangers qui résident actuellement en France dans des conditions irrégulières.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur l'ensemble de ces dispositions en vous demandant de veiller personnellement à leur application.

Il va de soi que ces mesures prises dans un esprit humanitaire présentent un caractère tout à fait exceptionnel. Il ne saurait être question de tolérer désormais la persistance d'une immigration anarchique et sauvage. Dès à présent des dispositions sont prises en vue de rétablir le contrôle de l'Etat sur l'immigration et d'assurer un strict respect de la réglementation en vigueur.

Georges GORSE.

(\*) Cette mesure est valable pour toute la France.  
Pour PARIS il sera exigé uniquement un certificat de travail.  
Pour le moment nous ne sommes pas fixés sur ce qui est exigé pour les autres départements de la région parisienne.

(\*\*) à compter de la date de délivrance - sans mentionner l'employeur

# **HALTE A LA REPRESSION !**

## **ALERTE !**

### **LES IMMIGRES VICTIMES DE LA REPRESSION POLICIERE**

Jusqu'à quand va durer l'hypocrisie du gouvernement qui se dit défenseur de la démocratie ?

Qui prétend qu'en France il n'y a pas de racisme ?

Les travailleurs immigrés dénoncent les matraquages policiers, les expulsions, l'exploitation et on leur demande de ne pas se plaindre, de se taire.

Depuis que les grèves de loyers ont commencé dans les foyers Sonacotra, ADEF, AFRP, AMLI, AFTAM, Cités LOGIREP, etc., il y a bientôt 4 ans, alors que nos revendications sont justes, et que personne ne peut prouver le contraire, comme seule et unique réponse de ceux qui ont du mal à accepter la vérité des travailleurs, c'est la répression.

Alors qu'il suffisait de négocier avec le Comité de Coordination, légitime représentant des résidents, sur la base de notre plateforme revendicative, mais non, on préfère tabasser, expulser par la force sur une décision de certains juges racistes qui sont loin de comprendre que nous sommes plus de 45 mille résidents à se révolter contre nos conditions de logement. Il est vrai que la majorité des résidents sont des travailleurs immigrés et qu'en France, il y a du racisme, mais pratiqué par la justice, c'est sûrement un décret-loi.

L'exemple de vingt résidents de Woippy, près de Metz, montre clairement les moyens que le pouvoir en place entend mettre en œuvre pour «résoudre» le conflit en cours. De même à Thionville, 400 CRS ont encerclé le foyer de Florange et bloqué 29 chambres de résidents : une vingtaine de

résidents furent sauvagement matraqués par les flics. Parmi ces victimes, huit d'entre elles furent hospitalisées, quatre gardées en observation dont une avec un traumatisme crânien, une autre dans le coma. Un résultat qui ne laisserait pas Monsieur Stoléru indifférent. Il devait en être fier. Il faut compter également d'autres agressions policières contre les foyers de Genevilliers, Massy, Chilly Mazarin, Saint-Ouen l'Aumône, Champigny et Ivry. Récemment des centaines de CRS ont encerclé ces foyers pour nous intimider sous prétexte de contrôler l'identité. Nous n'oublions pas nos camarades expulsés illégalement en Avril 76 (dont 16 sont déjà revenus). Nous exigeons toujours le retour de José Ferriera et Ben Amar.

Pauvre Sonacotra ! Ne voit-elle pas notre force, notre détermination de lutter jusqu'à la victoire. Après tout, c'est sa faute si nous en sommes là, de jour en jour plus nombreux jusqu'à ce qu'elle cède. Et elle cédera comme toutes les sociétés qui nous exploitent.

Nous appelons toutes les organisations syndicales et les partis politiques à prendre leurs responsabilités face à la multiplication des attaques policières contre les travailleurs immigrés.

Le 18 novembre à 14 heures, nous serons des milliers de travailleurs immigrés à manifester notre haine contre les actes fascistes. Nous appelons tous ceux pour qui la classe ouvrière n'a pas de frontière à se joindre à nous de Barbès à Nation.

## **TOUS AU RASSEMBLEMENT SAMEDI 18 NOVEMBRE A 14 HEURES Métro Barbès**

**Français, Immigrés, solidarité !  
A bas les mesures racistes de Stoléru !  
Vive le Comité de Coordination !  
Halte à la répression policière !  
Retour de tous nos camarades expulsés !  
La lutte, la lutte jusqu'à la victoire !**

**Le Comité de Coordination des foyers en lutte 14, rue de Nanteuil 75015 Paris**

تحذير . . . . . تحذير . . . . . تحذير

لنضع حد للقمع البوليسى المصلط على العمال المهاجرين :  
متى سوف توقف الحكومة الفرنسية الاعيها وأدعائها ؟  
متى سوف تصبح هذه الحكومة صادقة مع ادعائها على الديمقراطية ؟  
من يستطيع الآن القول أن فرنسا ليست بلد عنصرية .

ان الحكومة الفرنسية غوزر أن تتحمل مسؤولياتها تجاه العمال المهاجرين وتحميمهم من قمع البوليس ، ومن أخطار الطرد والاستغلال الفاحش ، تطالبنا بالعكس ، بالسكوت وبأخفاء الظهر ان جوابها الوحيد لمطالبنا العادلة هو القمع ، انها تريد أن ننحنى ونركع أمام تسلط ونهب شركات "الصوناكوترا" SONACOTRA --- ADEF. AFRP. AMLI. AFTAM --- CITESLOGIREP. انها تريد أن ننزع من يدنا سلاحنا الوحيد وهو الاضراب والنضال المتواصل منذ أربعة سنوات ، انها ترفض الاعتراف بلجنة تنسيق المبيئات ( الفواييات ) الممثل الوحيد والشرعى لنضال الخمسة واربعين الف ساكن المضرين عن دفع الاكره .  
انها ترفض التفاوض معنا ، وتحاول عبثا اخذاعنا وتكسير وحدتنا بواسطة القمع والاحكام الظالمة لبعض القضاة الظالمين ، أما أمثلة "أبي ميتر ، وتيون فييل ، وجان فيلييه وشيلي مازاران وماسي ، وشامبيني ، وافرى " حيث تم الاعتداء بالعنف على اخواننا المقيمين والسكان ، تدل على أنه ليس لنا من طريق سوى مواصلة النضال ، وتقوة وحدتنا للدفاع عن مطالبنا العادلة ضد قمع الحكومة والصوناكوترا .

اننا بالاعتماد على وحدتنا ، وتصميمنا على مواصلة النضال حتى النصر ، نستطيع التغلب على الصوناكوترا والحكومة وتحقيق مطالبنا العادلة .  
لهذا نوجه النداء الى كل الاحزاب والفئات السياسية وكل النقابات لكي يتحملوا مسؤولياتهم ويساندوننا ضد قمع واعتداءات البوليس علينا .

اننا ندعوا كل الاخوة العمال العرب والمهاجرين لحضور المظاهرة يوم 18 نوفمبر القادم على الساعة الثانية بعد الظهر التي ستنتقل من باريس - مترو باريس .

جميعا الى المظاهرة يوم السبت 18 نوفمبر 78 على الساعة 14<sup>H</sup>  
تسقط اجراءات صطوليرو العنصرية . . . . .  
يسقط القمع البوليسى . . . . .  
باريس BARBÈS

لنناضل من أجل عودة كل الأخوة المطرودين

تحيا لجنة تنسيق المبيئات . كممثل شرعى ووحيد لنضال المقيمين والسكان

النضال النضال حتى النصر

لجنة تنسيق المبيئات المضرية

15 TRAVAILLEURS FONT LA GREVE DE LA FAIM DANS LE 14eme

86 BIS RUE DU CHATEAU

15 travailleurs immigrés, tunisiens et algériens, ont entamé une grève de la faim depuis le 24 avril pour protester contre la circulaire Fontanet et pour son abrogation. Nous tous travaillons depuis notre arrivée en France mais nous n'avons jamais pu avoir de carte de travail: actuellement avec la circulaire Fontanet, c'est le contrat de travail qui tient lieu de carte de travail. Ce contrat est refusé soit par le patron, soit par l'agence nationale de l'emploi, soit par le bureau de la Main d'Oeuvre, ou encore rejeté par la Préfecture sans qu'elle donne de motif. Par ce contrat, on est lié au patron pendant un an et on est aussi lié au patron par un logement qui doit être accordé par la Préfecture.

La circulaire divise la classe ouvrière: par exemple, dans une usine où il y a des ouvriers français et immigrés, si les ouvriers immigrés revendiquent leurs droits avec les ouvriers français, c'est la rupture de leur contrat, le licenciement donc l'expulsion. Et si les ouvriers immigrés ne peuvent pas lutter avec les français, ceux-ci auront beaucoup plus de mal à gagner leurs revendications: c'est le but de la circulaire Fontanet. Nous, les grévistes de la faim, nous ne voulons pas de papiers provisoires: nous voulons une carte de séjour et de travail ordinaires sans être liés au patron ni par un contrat, ni par un logement.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre lutte jusqu'au bout et nous appelons tous les travailleurs à soutenir notre lutte en venant nous voir  
86 bis rue du Château (Externat Saint Joseph)

Nous sommes solidaires de toutes les luttes de tous les travailleurs pour obtenir leurs droits: nous appelons les habitants du 14ème à participer avec nous à la manifestation du 1er Mai. Rendez-vous au local de la grève de la faim 86 bis rue du CHATEAU mardi 1er Mai à 13

Les grévistes de la faim et le comité de soutien